



Partir hors de France

Le Père Épagneul et Sœur Ghislaine avaient fondé les Congrégations en vue d'évangéliser les campagnes de France. Nous n'étions pas une congrégation internationale. Etant missionnaires en France, nous avons conscience de participer ainsi à la mission universelle de l'Eglise. Mais dans l'esprit du concile Vatican 2, dans les années 60, la perspective de nous ouvrir à d'autres pays, d'autres cultures, a fait son chemin et la question est venue aux Chapitres Généraux de 1968, tant pour les Frères que pour les Sœurs.

Voici ce que nous trouvons dans les communications du Chapitre des Frères

La très importante question d'un envoi de Frères **hors de France** a retenu longtemps l'attention du Chapitre.

Demeurant fidèle à la vocation première de la Congrégation, nous estimons devoir répondre aux appels du monde et de l'Eglise en cherchant concrètement les moyens par lesquels nous pourrions collaborer à l'œuvre de l'Eglise en monde rural, selon une grâce propre, dont les notes essentielles peuvent être vécues fondamentalement dans des contextes différents, en France et hors de France.

*Demeurant ouverts à ce que l'expérience et les événements nous indiqueront, il a semblé au Chapitre que **Hors-France** devait se traduire simultanément par :*

- ♦ Un service concret, immédiat, en une région d'Afrique ou d'Amérique latine,
- ♦ L'organisation de relations habituelles, modestes mais suivies, avec des pays européens.

Compte tenu de nos moyens actuels...il ne faut pas songer pouvoir faire plusieurs expériences sur des continents différents.

Le Chapitre a opté pour un service sur le continent africain en acceptant l'orientation générale suivante : Envoi de quelques Frères chargés de coopérer avec une Eglise particulière et des institutions profanes à une éducation rurale de base menée de pair avec une éducation de la foi.

Et en 1969, quatre Frères sont partis à Atchangbadé, au nord Togo.

Durant ces mêmes années, des liens s'étaient tissés avec les travailleurs saisonniers espagnols et portugais qui conduiront les Frères à ouvrir une communauté à Lagameças, au sud Portugal en 1974.

L'ouverture au Brésil sera prise au Chapitre de 1986.

Les Sœurs, de leur côté, à leur premier chapitre général en 1968, se posent la question d'une **ouverture hors France**. Cette question a fait l'objet de nombreuses recherches et de nombreux débats qui en montrent l'enjeu.

En 1968 le Chapitre dit : La question fondamentale est la suivante : notre vocation propre, basée sur la communauté de vie, peut-elle être vécue par nous dans un pays autre que la France ? C'est dans cette perspective que la Congrégation est invitée à poursuivre l'étude des diverses possibilités d'ouverture hors France, en vue d'éclairer des décisions futures.

A ce moment-là, la question se posait d'une présence au Portugal suite aux liens profonds qui s'étaient tissés avec des portugais travaillant en France.

Dès 1972, trois sœurs vivent au Portugal et disent que leur expérience montre que c'est positif et stimulant pour la vocation missionnaire de toutes les Sœurs.

A cette époque, les appels de l'Eglise pour la mission universelle sont nombreux, et des contacts de la vie amènent des Sœurs à faire des séjours en Afrique, si bien qu'au Chapitre de 1980 se pose la question d'une fondation suite à l'appel d'un évêque du Togo. Les Frères y sont déjà et le Chapitre donne son accord pour une fondation au Togo. C'est un début qui ouvrira à d'autres appels qui font qu'aujourd'hui nous sommes dans trois pays d'Afrique. Actuellement, c'est le mouvement inverse ; quelques Sœurs et Frères africains sont en mission en France.

Richesse et enjeu de cette ouverture internationale

En relisant les textes qui nous relatent les réflexions sur les enjeux de la mission hors France, on constate que le mot **ouverture** revient très souvent et qu'il est sans cesse rappelé qu'ici, en France aussi, il faut cette attention et cette ouverture à l'autre différent.

La rencontre d'autres cultures enrichit notre vie, notre connaissance des autres, notre compréhension du monde, et interroge nos conceptions, nos habitudes.

Le vivre ensemble change nos regards, il nous rend moins absolus dans nos jugements. Ces attitudes nous disposent aussi à un accueil plus fraternel envers ceux qui nous ont accueillis chez eux et viennent maintenant chez nous. Nous progressons dans le sens de réciprocité à avoir les uns envers les autres. Nous sommes provoqués à avancer dans la connaissance mutuelle et la collaboration.

L'Évangile nous engage à vivre la fraternité universelle. C'est dans cette fraternité que nous pourrons nous reconnaître enfants d'un même Père.

Sœur Lucie GUION
Lumigny (Seine-et-Marne)

Frère Émile DUTHOIT
Saint-Sulpice (Tarn)

Birni (Bénin), janvier 2018

